



Verein HBB öV
Association FPS ap
Associazione FPS ap

Schweizerische Prüfungsorganisation höhere Berufsbildung öffentliche Verwaltung
Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administration publique
Organizzazione svizzera d'esame formazione professionale superiore in amministrazione pubblica

DEMANDE DE REACCREDITATION

pour l'organisation de cours préparatoires à l'examen professionnel de spécialiste en administration publique

Informations générales

Nom de l'institution ¹	
Service responsable	
Responsable du cours (prénom nom)	
Adresse	
Téléphone	
Courriel	
Site Internet	
Interlocuteur/interlocutrice pour la procédure d'accréditation (si ce n'est pas le/la responsable du cours, cf. ci-dessus) :	
Téléphone	
Courriel	
Date prévue pour le prochain cours	
Déclaration	Nous sommes d'accord pour que nos nom, adresse et site Web soient publiés en vue de la réaccréditation de notre institution. <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Lieu, date	
Signature	

¹ Les cours préparatoires à l'examen professionnel de spécialiste en administration publique sont mis sur pied par des institutions de formation cantonales, des centres de formation, des associations professionnelles ou des prestataires de formation privés.

INTRODUCTION

En vertu du chiffre 2.2. du règlement sur les accréditations, il convient, lors de la procédure, de prouver au moyen de documents que les modules sont conçus de manière professionnelle et qu'ils correspondent aux critères qui figurent dans le règlement d'examen et aux directives relatives à ce règlement concernant la transmission des compétences et leur vérification au moyen des examens de module. Le but est de montrer que des connaissances approfondies de la branche existent au sein de l'équipe et qu'un système de gestion de la qualité structuré est en place.

L'accréditation est examinée sur la base des indications ou critères qualitatifs suivants :

- qualité de l'institution de formation et de l'offre
- qualité du programme et du plan de formation
- qualité / qualification des enseignants et des responsables de module
- indications formelles / règlement de formation
- développement de la qualité du soumissionnaire

Nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir vos commentaires écrits ainsi que les documents requis ou en votre possession sur la base des questions et indications suivantes. Vous pouvez bien sûr nous fournir d'autres informations qui pourraient s'avérer utiles concernant le contrôle de la qualité.

1.	Qualité de l'institution de formation et de l'offre (p. ex. informations générales sur l'institution, les offres, le personnel, le site / l'infrastructure).
Annexes : Brochure de prestataire (s'il en existe une) <input type="checkbox"/> Organigramme <input type="checkbox"/> _____	
Uniquement s'il y a eu des changements depuis la première accréditation : <input type="checkbox"/> Statuts <input type="checkbox"/> Règlement d'organisation <input type="checkbox"/> Vue d'ensemble des locaux/de l'infrastructure	

2.	Qualité du programme et du plan de formation (p. ex. informations sur la compréhension pédagogique / compréhension de la formation des adultes, le concept méthodologique et didactique, le contenu des cours)
<p>Annexes :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Descriptions de modules<input type="checkbox"/> Exemples d'examens de module<input type="checkbox"/> _____ <p>Uniquement s'il y a eu des changements depuis la première accréditation :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Modèle pédagogique<input type="checkbox"/> Concept didactique<input type="checkbox"/> Reconnaissances d'équivalence	

3.	Qualité / qualification des responsables de cours ou des modules et des enseignants p. ex. informations sur les responsables des cours, les enseignants, les possibilités de formation continue)
<p>Annexes :</p> <p><input type="checkbox"/> Vue d'ensemble des enseignants du cours</p> <p><input type="checkbox"/> _____</p> <p>Uniquement s'il y a eu des changements depuis la première accréditation :</p> <p><input type="checkbox"/> Profil des responsables de cours</p> <p><input type="checkbox"/> Concept de formation continue</p>	

4.	Indications formelles / règlement de formation (p. ex. informations sur l'organisation de la formation et la réalisation des examens)
<p>Annexes :</p> <p><input type="checkbox"/> Plan d'études (cours prévus ou actuels)</p> <p><input type="checkbox"/> _____</p> <p>Uniquement s'il y a eu des changements depuis la première accréditation :</p> <p><input type="checkbox"/> Organisation des études</p> <p><input type="checkbox"/> Règlement d'études</p> <p><input type="checkbox"/> Règlement d'examen</p>	

5.	Développement de la qualité (p. ex. informations sur les certifications / les audits, les évaluations, les efforts en vue du développement de la qualité)
<p>Annexes :</p> <p><input type="checkbox"/> Taux de réussite/d'échec (par module) durant ces 6 dernières années (période d'accréditation)</p> <p><input type="checkbox"/> Analyse des évaluations des enseignants (dernière analyse ou dernier cours, anonymisé)</p> <p><input type="checkbox"/> Analyse des évaluations de cours auprès des étudiants (idem)</p> <p><input type="checkbox"/> _____</p> <p>Uniquement s'il y a eu des changements depuis la première accréditation :</p> <p><input type="checkbox"/> Concept de développement de la qualité</p> <p><input type="checkbox"/> Preuves de certification</p> <p><input type="checkbox"/> Dernier rapport d'audit</p>	

6.	Autres remarques

La demande et les documents peuvent être transmis sur papier ou par voie électronique.
Le secrétariat se tient à disposition pour toute question sur le dépôt de la demande ou la réaccréditation.

Commission d'assurance qualité
c/o Association FPS ap
Mainaustrasse 30
Case postale
8034 Zurich

Courriel : info@hbboev.ch